

LAMOTTE S'ENGAGE DURABLEMENT AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS

Lamotte réinvente les petites et moyennes villes de demain en accompagnant les élus dans la redynamisation de leurs centres villes, grâce aux plans d'action nationaux Action Cœur de Ville et Petites villes de demain.

Ensemblier immobilier, depuis plus de 65 ans, le groupe Lamotte participe activement au développement des territoires et à la construction des villes de demain. C'est dans cet état d'esprit que le groupe s'engage aux côtés des villes comme Châteaubriant ou Guipry-Messac, en signant des projets immobiliers réalisés dans le cadre des plans d'action nationaux Cœur de Ville et Petites Villes de demain. Des programmes volontaristes, élaborés en concertation avec les élus et les acteurs économiques des territoires pour réduire la fracture territoriale, stimuler l'économie et améliorer la qualité de vie.

ACTION CŒUR DE VILLE ET PETITES VILLES DE DEMAIN

Le programme Action cœur de ville répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle moteur de ces villes dans le développement du territoire. Le plan Action cœur de ville vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement et de l'urbanisme à réinvestir les centres villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.

Le programme Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants et exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.

Ces programmes sont impulsés par le gouvernement avec, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et le soutien de La Caisse des Dépôts et Consignation, à travers la Banque des Territoires.

À CHÂTEAUBRIANT LAMOTTE FAIT LA PART BELLE A LA MIXITÉ

Afin de redynamiser le centre-ville de Châteaubriant, Lamotte et l'agence a/LTA (Rennes), ont imaginé un programme original entre mixité et sauvegarde du patrimoine. Ce projet prendra place au cœur du centre historique de Châteaubriant, au sein d'un grand foncier appartenant à la mairie, situé face au château et au pieds de la gare. La conception du projet et l'organisation du plan-masse permettront une parfaite intégration du projet dans l'environnement historique du site. L'école des garçons sera conservée, des percées visuelles seront créées entre les 3 pôles attractifs : le château, le théâtre et la gare. Lamotte réalisera ici un programme mixte qui répondra aux attentes de chacun :

- Une Résidence Services seniors Espace et vie de 90 logements
- 22 logements libres en accession
- 19 logements locatifs sociaux
- 900 m² de Commerces
- 600 m² de Bureaux Tertiaire
- Une Crèche de 12 berceaux sur 140 m²

Un cœur d'îlot végétalisé, sera placé au centre du projet et fera le lien entre tous les éléments programmatiques. Propice à la détente il favorisera les rencontres et les échanges entre les résidents. Le projet se dessinera autour de trois ambitions :

- Proposer un projet destiné à tous et assurant une mixité intergénérationnelle.
- Redynamiser et compléter l'offre commerciale disponible en centre-ville.
- Renouer avec le cœur de ville et en faire un lien entre les équipements emblématiques de la ville à savoir le château, le théâtre et la gare.

L'AVIS D'ALAIN HUNAUT, MAIRE DE CHATEAUBRIANT

« Nous nous réjouissons que dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Réinventions nos cœurs de ville », des groupements nationaux tels que le Groupe Lamotte aient porté un regard sur notre ville. Le Groupe Lamotte a eu une très belle compréhension du site, entre préservation du patrimoine et revitalisation urbaine. C'est ce qui a séduit la Ville.

Il s'agit d'un projet harmonieux dont les enjeux sont de favoriser l'émergence d'un projet immobilier lié au logement, au développement économique, commercial en y associant des politiques en faveur de la transition énergétique, climatique et sociale. C'est un projet qui va permettre de créer de la mixité et de l'intergénérationnel grâce à la résidence services-seniors, aux logements pour les jeunes actifs ou encore une crèche. Cette opération répond à nos attentes fortes de revitalisation de notre entrée de ville, face au château dans le périmètre



CONTACT PRESSE

immédiat du pôle d'échanges multimodal. Nous voulions un projet intégré d'un point de vue urbanistique et écologique, que nous retrouverons grâce notamment à la partie centrale végétalisée qui permettra de créer un îlot de fraîcheur ».

À GUIPRY-MESSAC LAMOTTE SIGNE UN DES PREMIERS PROGRAMMES DE RENOUVELLEMENT URBAIN DANS UNE COMMUNE LABELLISÉE « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Lamotte a remporté l'appel d'offres de la collectivité, visant à requalifier la galerie commerciale Cosmos, située aux pieds de la gare de Guipry-Messac (35). L'enjeu est de pouvoir conserver des commerces tout en apportant de nouvelles solutions de logements. Le programme proposé par Lamotte répond à l'ensemble des attentes :

- Un collectif social avec des commerces en rez-de-chaussée, soit 650 m² à usage commercial
- 13 lots à bâtir libre de constructeur
- 6 lots terrains + maison, construits par Lamotte Maison Individuelle
- Un collectif intermédiaire comprenant 20 logements en accession libre et sociale
- Un terrain libre pour accueillir une autre activité

Jouant son rôle d'ensemblier immobilier, Lamotte s'inscrit sur l'aménagement global du programme, de la promotion immobilière à la commercialisation des commerces, des logements, des terrains, ou encore avec la construction des maisons individuelles.

D'autres projets dans des communes labellisées « Petites villes de demain » sont en cours, avec des résidences services seniors en cours de travaux à Saint-Pol-de-Léon et à Crozon (29), mais également des projets en développement dans les villes de Quiberon (56), ou encore à Savenay (44). Le programme petites villes de demain, initié seulement depuis le mois d'octobre, ou encore Action cœur de ville, viennent donc compléter les nombreux dispositifs du groupe, déployés au service du développement des petites et moyennes villes de France.

// À PROPOS DE LAMOTTE

Lamotte intègre les savoir-faire et les expertises permettant d'être présent sur tous les segments de l'immobilier : construire, gérer, exploiter ou investir. Groupe familial indépendant, Lamotte réalise en 2019 un chiffre d'affaires cumulé de 373 731 K€ HT. Implanté dans les grandes métropoles françaises (Paris, Rennes, Nantes, Bordeaux, Lyon), le Groupe Lamotte accompagne avec ses 660 collaborateurs les mutations des villes et les grands projets de vie. En 2019, ce sont 1 421 logements réservés, 28 000 m² d'immobilier d'entreprise et commerces construits, 600 000 m² d'immobilier d'entreprise gérés, 4 850 logements gérés et 12 résidences services seniors exploitées. www.groupe-lamotte.com

CONTACT PRESSE